

Guide méthodologique Renouvellement du projet social

Structures d'animation de la vie sociale
Version 2023

Objectifs de ce guide méthodologique

Dans le cadre de leur partenariat et de leurs missions d'accompagnement des centres sociaux et espaces de vie sociaux (EVS) atligériens, la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Loire et la Fédération des centres sociaux Loire et Haute-Loire vous proposent ce guide méthodologique pour vous accompagner dans l'élaboration de vos projets sociaux.

Ces projets sont soumis à étude pour l'obtention d'un agrément délivré par la Caf qui s'appuie sur deux circulaires relatives à l'animation de la vie sociale :

- 2012-013 du 20 Juin 2012
- 2016-005 du 16 mars 2016

Ce guide s'inspire par ailleurs des pratiques des centres sociaux et EVS et d'échanges avec ces derniers.

Dans ce guide, vous retrouverez :

- Les différentes étapes du renouvellement du projet social.
- Des conseils méthodologiques et organisationnels visant à faire de cette démarche une opportunité de mobilisation locale et de participation des multiples d'acteurs qui s'engagent sur vos territoires.
- Une trame et des outils pour faciliter l'écriture du projet social.

Pourquoi un projet social ?

Le projet social est une feuille de route qui guide l'action du centre social et lui permet :

- d'interroger l'environnement social, économique et institutionnel et de repérer les évolutions du territoire ;

- d'engager un bilan et une évaluation partagés (des missions, des services, activités et projets conduits) avec l'ensemble des acteur.rice.s du centre (salarié.e.s, administrateur.rice.s, bénévoles, habitant.e.s, élu.e.s et partenaires) ;

- de définir les priorités du centre pour les années à venir et de mettre en place un plan d'actions.

L'élaboration du projet social est un moment précieux de mobilisation et d'innovation, essentiel dans la vie d'un centre social. Il permet d'impulser une démarche de réflexions et d'actions ayant pour but de mobiliser, faire participer des acteurs de cultures et de missions différentes dans un projet collectif.

Son processus d'élaboration se structure autour de plusieurs grandes étapes.

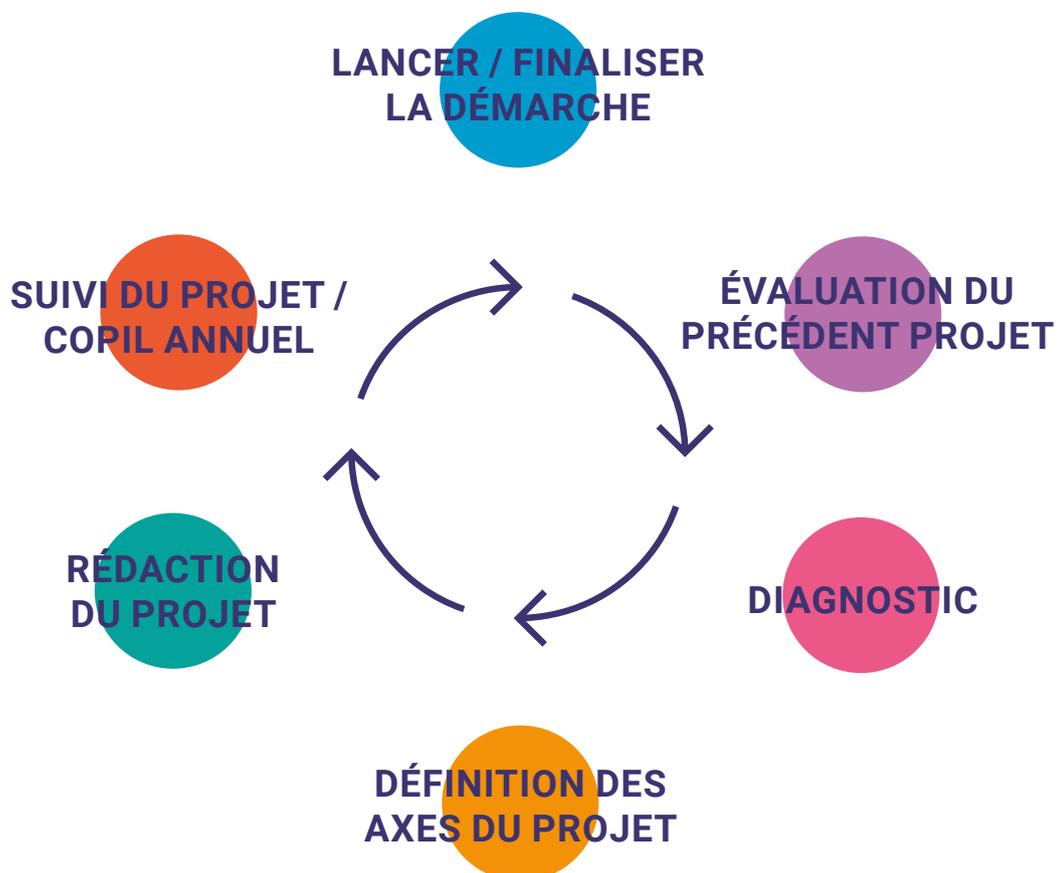


Photo du centre social

Projet social Années

*Nom du
centre social
ou de l'EVS
/ logo*

Sommaire indicatif pour le projet social

1/ Déclaration d'intention

2/ Paroles d'habitants

3/ Fiche SENACS

4/ Fonctionnement de la structure

- Gouvernance
- Organigramme
- Partenariats

5/ Méthodologie de la démarche de renouvellement du projet social

6/ Evaluation

- Missions générales
- Evaluation du précédent projet social

7/ Diagnostic

- Analyse de l'environnement
- Diagnostic social concerté

8/ Projet social

- Axes du projet social
- Fiches projet famille
- Fiches projet accueil
- Fiches actions rattachées aux axes (inclure dans le sommaire chaque titre d'action)

9/ Budget prévisionnel

10/ Annexes

Fiche 1 - Législation

Fiche 2 - Le concept centre social

Fiche 3 - Les missions du centre social

Fiche 4 - Les agréments

Fiche 5 - La participation des habitants

Fiche 6 - Autre outil d'évaluation

1/ Déclaration d'intention

Déclaration d'intention des élus municipaux (centre social municipal), des élus associatifs (centre social associatif) ou de la commission de renouvellement :

- Quels sont le projet politique et les valeurs portées par le centre social ou l'EVS ?
- En tant qu'élu.e.s, comment je m'engage à porter le projet social ?
- La structure définit la nature de son engagement, les principes qui l'animent, ses finalités, les valeurs qu'elle affiche et met en œuvre, les orientations générales qu'elle soutient.

(1 page maximum)

2/ Paroles d'habitants

Des paroles d'habitants diverses (un bénévole, une famille, un jeune, un enfant, un sénior, une personne isolée..) avec 2 possibilités complémentaires :

- 1 page d'introduction avec des témoignages concrets et généraux visant à valoriser la vitalité de la structure et son apport dans le parcours des personnes : Qu'est-ce que m'apporte le centre social/EVS dans mon quotidien ?
- et/ou en illustration continue sur les fiches actions (Témoignage justifiant l'action)

(1 page maximum)



3/ Fiche SENACS



**OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX
ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE**

**CENTRE SOCIAL
2023**

CENTRE SOCIAL



CONTACT

IDENTITÉ & TERRITOIRE



Mode de gestion



Territoire
d'intervention



Géographie
prioritaire



Ouverture
hebdomadaire

PARTICIPATION DES HABITANTS À LA VIE DU CENTRE SOCIAL

PUBLICS

Habitants participant à une ou plusieurs activités du centre social.

ACTIVITÉS PROPOSÉES
(% des publics fréquentant le centre social par classe d'âge)

-  — Petite enfance (0-6 ans)
-  — Enfance (7-10 ans)
-  — Adolescents (11-17 ans)
-  — Jeunes (18-25 ans) **21%**
-  — Adultes (26-59 ans)
-  — Seniors (60 ans et +)

ENGAGEMENT DES HABITANTS

-  Bénévoles
-  Bénévoles administrateurs
-  Bénévoles d'activités
-  Nombre total d'heures de bénévolat

LES RESSOURCES

HUMAINES

-  Emplois salariés > ETP
-  Stagiaires et services civiques

ÉCONOMIQUES

-  Budget total
-  Participation de la Caf

-  Participation de la commune (et/ou de l'intercommunalité)
-  Participation de l'État, du Département et de la Région
-  Participation des usagers




www.senacs.fr

Fiche synthétique SENACS du centre social ou EVS (téléchargeable sur la plateforme SENACS)

(1 page)

4/ Fonctionnement de la structure

Gouvernance

Une page présentant les modalités de gouvernance de la structure ainsi que les instances de participation des habitants:

- Présentation de la vie de la structure : municipale, intercommunale, associative;
- Organisation de la gouvernance : composition du conseil d'usager, du conseil d'administration (etc.) et modalités d'organisation;
- Instance de coopérations bénévoles / salariés, participation des adhérents et des bénévoles à la vie de la structure : commission, espace de participation;
- Définition de la politique d'accueil et d'accompagnement des bénévoles et salariés : journées d'équipes/bénévoles (temps conviviaux), etc.

(1 à 2 pages)



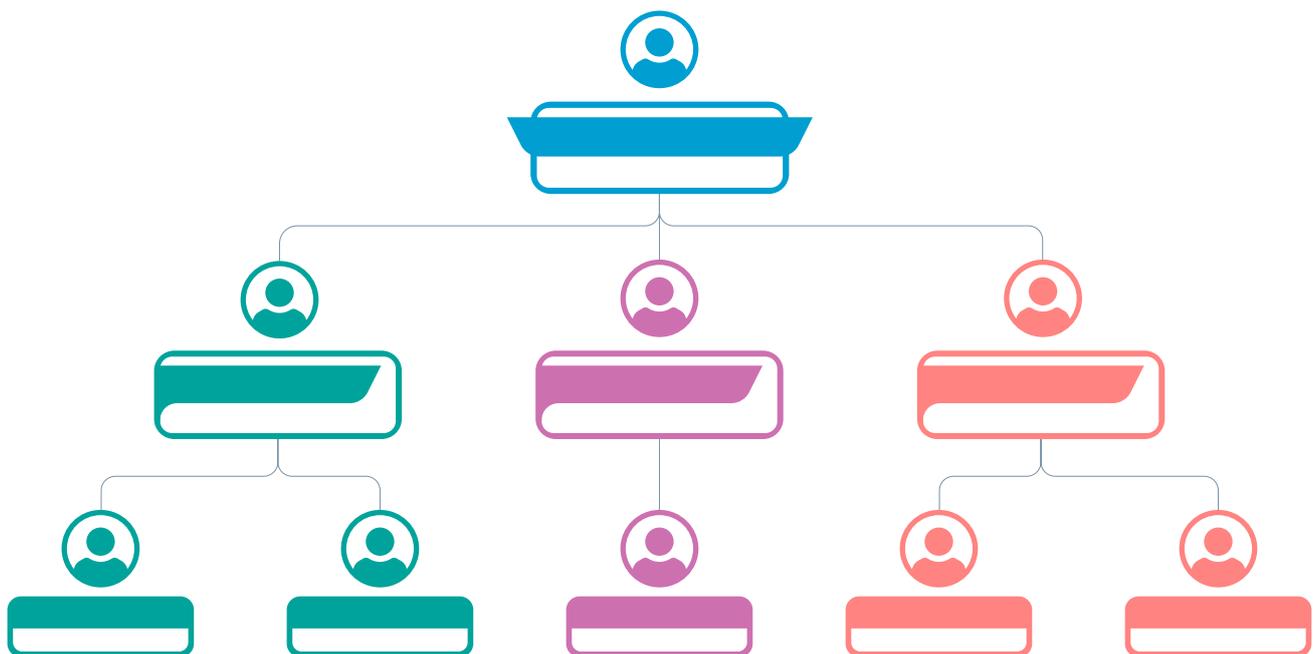
Organigramme

Un organigramme permettant de visualiser rapidement les différents secteurs de la structure et les personnes référentes et ayant pour mission la mise en œuvre du projet.

Il ne s'agit pas ici de donner un organigramme détaillé de la structure que vous saisissez par ailleurs sur la plateforme partenaires Caf, mais de permettre à toute personne de comprendre rapidement le fonctionnement humain de votre structure.

Il est toutefois nécessaire d'indiquer les ETP par fonctions ainsi que les qualifications pour les postes de pilotage et de référence famille.

(1 page)

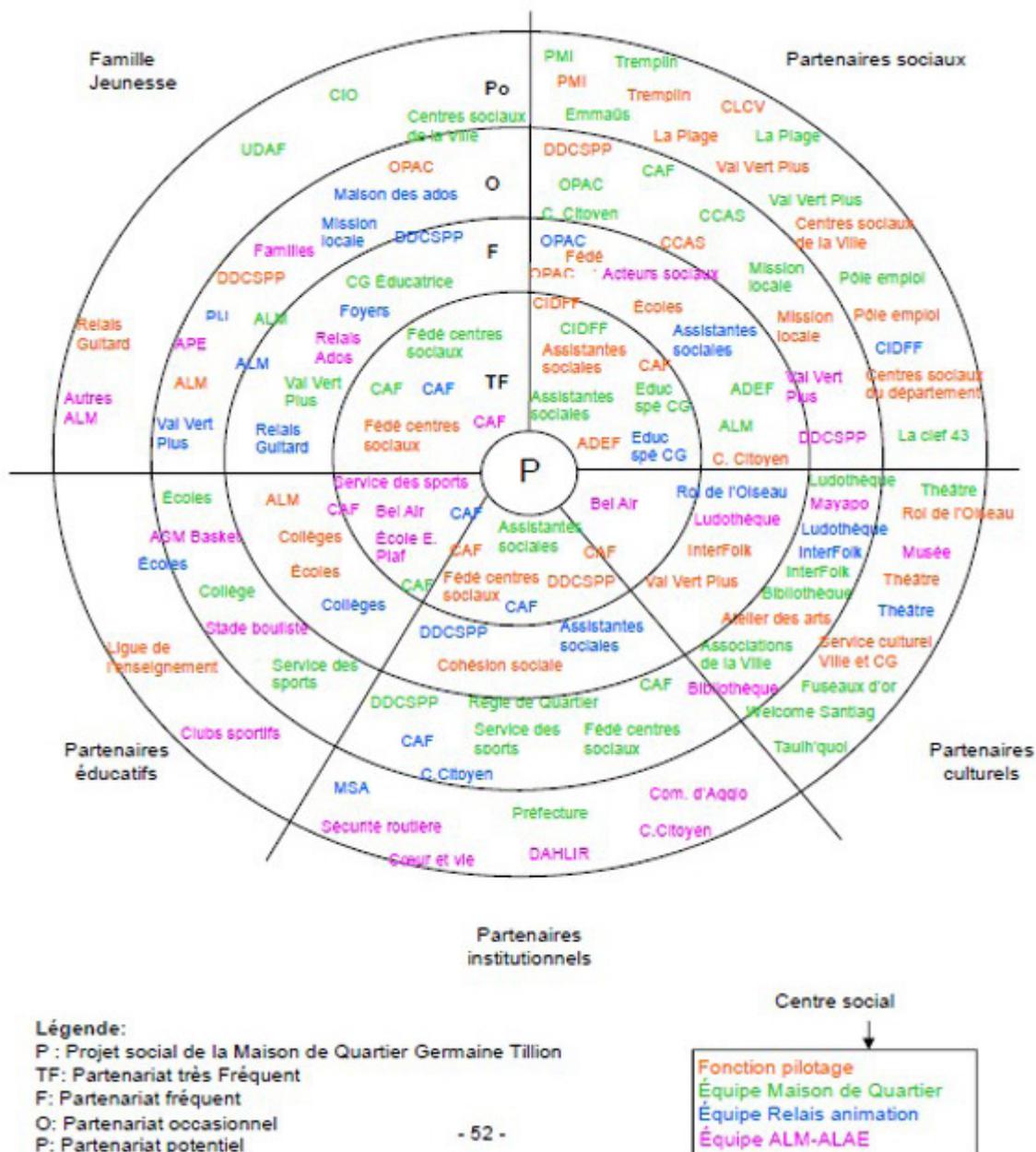


Partenariats

Carte des partenariats permettant de visualiser les partenaires de terrains et institutionnels de la structure.

Ceci est un exemple de représentation. Vous êtes libre dans le choix du mode de présentation.

(1 page)



5/ Méthodologie de la démarche de renouvellement du projet social

Il s'agira ici de donner à voir de façon synthétique la méthodologie retenue dans le cadre de votre démarche de renouvellement du projet social.

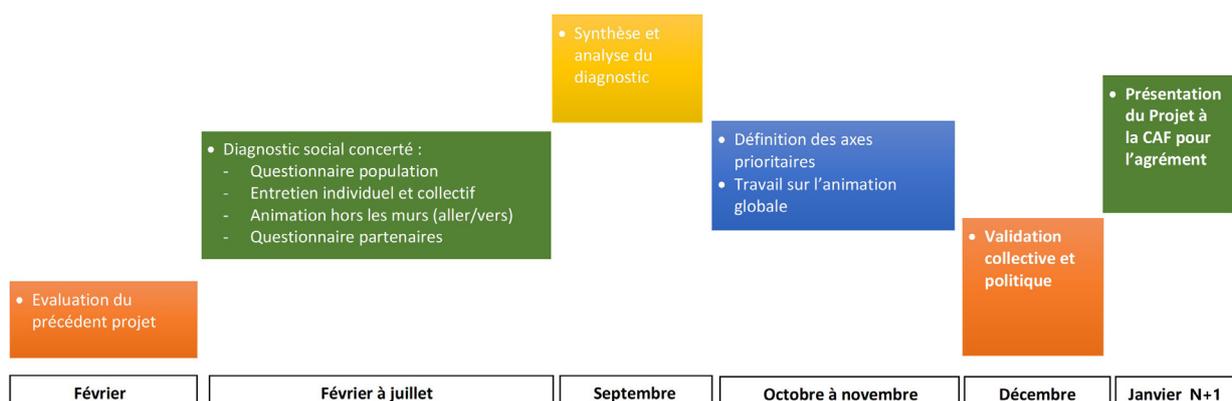
Un rétroplanning mettant en lumière :

- Les temps forts ou actions mises en place et leur temporalité (réunions des commissions, réunions publiques, groupes de travail, questionnaires, etc. à chaque étape de la démarche);
- Les personnes concernées et associées (nombre d'adhérents, d'habitants, bénévoles, partenaires, etc.);
- Les outils utilisés.

Vous pouvez également en profiter pour expliciter le suivi du projet mis en place :

- Mise en place d'une commission projet social/groupe de suivi au sein de la structure;
- Organisation d'un comité de pilotage annuel pour les centres sociaux et EVS associatifs;
- Organisation d'un comité de pilotage annuel avec l'ensemble des partenaires et un comité de pilotage annuel uniquement avec les élus municipaux pour les centres sociaux ou EVS municipaux.

(2 pages)



6/ Évaluation

Pourquoi évaluer ?

L'évaluation consiste à produire un jugement sur la réussite du précédent projet et doit permettre d'identifier des questionnements ou des pistes amélioration pour le prochain projet social.

L'évaluation va vous permettre de vérifier :

- la pertinence des objectifs identifiés au regard des besoins territoriaux ;
- l'adéquation entre les moyens mobilisés et les objectifs identifiés (cohérence) ;
- le degré de réalisation des objectifs (résultats);
- les moyens mis en œuvre et les ressources mobilisées l'ont-ils été de manière efficiente en vue de répondre aux objectifs définis ?

L'évaluation du projet d'une structure d'animation de la vie sociale doit être participative et collective. Les principaux acteurs à associer à cette évaluation sont l'équipe, les habitant.e.s, les instances de gouvernance de la structure, et les partenaires.

Pour l'évaluation, nous vous conseillons de vous appuyer sur les deux supports suivants vous permettant d'évaluer en interne la structure sur ses missions générales d'animation de la vie sociale, puis d'évaluer l'impact et la mise en œuvre du précédent projet social.

Outils pour étayer votre analyse : Rencontres avec les habitants et les partenaires, questionnaires de satisfaction, observations participantes, analyse de la fréquentation des activités de la structure, retours des bénévoles et des professionnel.le.s, etc.



Missions générales d'un centre social

Les centres sociaux et EVS sont des équipements d'animation de la vie sociale qui reposent sur 4 missions principales qu'il convient de questionner :

	Atouts du CS ou EVS	Réussites et initiatives	Freins et difficultés
<p>Un équipement de quartier à vocation sociale globale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le centre s'adresse-t-il à l'ensemble de la population de la zone géographique ? - Le centre a-t-il une attention particulière pour les familles et les personnes confrontées à des difficultés sociales, économiques ou culturelles ? - Le centre prend-il en compte l'ensemble des aspirations des habitants ? - La sélection et la nature des activités et des services proposés traduisent-elles la finalité sociale du centre ? 			
<p>Lieu d'animation de la vie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelle est l'offre de services et d'activités destinée aux familles ? - Le centre favorise-t-il des échanges et/ou des actions de solidarité intergénérationnelle ? - Les actions destinées aux jeunes sont-elles adaptées à leurs conditions de vie et à leurs aspirations propres ? 			
<p>Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le centre suscite-t-il la participation des usagers et des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, aux prises de décisions les concernant ? - Le centre est-il un lieu de promotion de la vie associative ? 			
<p>Un lieu d'innovation sociale et de participation des habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le centre prend-il l'initiative d'une action sociale concertée ? - Le centre a-t-il contribué à une action sociale concertée ? - Le centre est-il un lieu de concertation des partenaires et notamment des associations ? - Cette concertation permet-elle de mettre en commun des éléments de connaissance des besoins des habitants, des potentialités des populations et des ressources locales ? 			

Évaluation globale du précédent projet social

Il n'est pas utile d'évaluer toutes les actions mises en place par le centre social mais uniquement les actions phares en lien avec les axes identifiés dans le précédent projet et ayant eu un impact sur l'animation de la vie sociale.

(soit 1 ou 2 actions phares par axe de l'ancien de projet + une ligne pour le projet famille et une ligne pour le projet accueil)

Remarque : Pour les centres ayant réalisé la démarche d'évaluation de l'utilité sociale des centres sociaux, vous pouvez également vous référer à cette grille d'évaluation.

AXES DU PROJET	ACTION		CHANGEMENT		
	Actions conduites	Quelles évolutions, quelles transformations en 4 ans ?	Effets produits Effets inattendus	Participation des habitants : comment sont-ils associés ?	Qu'est ce que cela nous apprend de nouveau sur nos pratiques professionnelles ?
Difficultés à mettre en œuvre le précédent projet social			Propositions d'amélioration pour la mise en œuvre du nouveau projet		

Analyse de l'environnement

Il s'agit dans un premier temps d'analyser l'environnement au sein duquel évolue la structure en mettant en avant les problématiques et caractéristiques principales du territoire : évolutions récentes et analyse des données froides.

Repères :

- Quelques données statistiques et socio-économiques représentatives sur le territoire et la population où intervient la structure (vous pouvez vous baser sur la zone d'influence, de compétence et de vie sociale de la structure);
- Recueil d'éléments ressources sur le territoire : atouts, dynamiques, démarches, projets, etc.

Vous pouvez trouver ces données via : INSEE, Caf, Municipalités, Analyse des besoins sociaux (CTG), observatoires divers, etc.

(1 à 2 pages)



Diagnostic social concerté

Le diagnostic a pour objectifs de :

- décrire avec précision les liens existants entre le centre social, le territoire qui l'entoure et la population qui y vit ;
- Identifier les enjeux (voire les problématiques) partagés sur le territoire.

Repères :

- recueils des paroles d'habitants / connaissances du territoire/ observations / retours des partenaires ;
- analyser ce qui pose problème : difficultés, freins, contexte négatif, etc ;
- rendre lisibles les propositions exprimées par les personnes concernées.

Outils de diagnostic social concerté : porteurs de paroles, grandes lessives, tables de quartier, rencontres multi partenariales, questionnaires, enquêtes, murs à expressions, etc.



Le projet social

Nous vous proposons à la suite de cette page, une trame de présentation pour les axes retenus pour votre nouveau projet social.

A ces axes se rattachent des actions spécifiques qu'il conviendra de développer via les fiches actions.

Le nombre d'axes ou d'actions à développer n'est pas figé mais doit être défini en fonction de l'évaluation et du diagnostic, ainsi que des capacités d'action de votre structure. Dans la définition des axes et des actions sous-jacentes, il est important d'ordonner en une ou plusieurs séries, de prioriser et hiérarchiser les problématiques au regard des missions, des compétences et des capacités de la structure. La structure n'est pas à même de répondre à la totalité des conclusions d'un diagnostic territorial (priorisation) et certaines ne relèvent pas de ses prérogatives.

Si vous observez sur le territoire de grandes évolutions (non prévues) qui impactent l'action du centre social ou de l'EVS, vous pouvez toujours faire évoluer les actions que vous mettez en place et en échanger à votre référent territorial Caf, ainsi que lors du COPIL annuel du projet social.

Le projet famille et accueil

Pour les centres sociaux, le projet famille et l'organisation de l'accueil font partie intégrante de la fonction d'animation globale et de coordination. Ils doivent avoir une place importante et transversale dans vos projets sociaux et se retrouver dans chaque étape précédemment citée.

Aussi, pour chacune de ces entrées, il vous est demandé :

- d'introduire une fiche axe supplémentaire dédiée au projet famille dans sa globalité. Puis de rendre lisible par un code couleur les actions transversales du projet social répondant au projet famille ou d'ajouter les fiches actions nécessaires.
- de réaliser un travail similaire pour la réflexion portée autour de l'accueil au sein de votre centre social (Fiches axe « accueil » + code couleur pour toutes les actions transversales du projet social répondant au projet accueil ou d'ajouter les fiches actions nécessaires).

Axes du nouveau projet social

Fiche axe

TITRE		
PROBLEMATIQUE		
FINALITE		
ELEMENTS DU DIAGNOSTIC RATACHES		
OBJECTIFS GENERAUX		
EVALUATION	Effets attendus (résolution des problématiques)	
	Critères retenus (indicateurs pour bilancer l'action)	<u>Quantitatifs</u> :
<u>Qualitatifs</u> :		
ACTIONS (Chacune fait l'objet d'une fiche Action)		
PARTENAIRES ASSOCIÉS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS		

Déclinaison des axes

Fiche action

Penser à inclure dans le sommaire chaque titre d'action

TITRE		
AXE DE TRAVAIL auquel se rattache l'action		
CONSTATS		
PUBLIC IDENTIFIE		
OBJECTIFS OPERATIONNELS		
DESCRIPTIF		
RETROPLANNING		
MOYENS MIS EN OEUVRE	Humains	
	Matériels	
	Financiers	
	Communication	
PARTENAIRES		
EVALUATION	Effets attendus (résolution des problématiques)	
	Critères retenus (indicateurs pour bilancer l'action)	<u>Quantitatifs</u> :
<u>Qualitatifs</u> :		
DEGRÉ DE PARTICIPATION DES HABITANTS ATTENDU Si certains degrés de participation attendus sont différents et se cumulent, merci de préciser et de chiffrer (dans la mesure du possible) quelles personnes participent et à quel degré.	<input type="checkbox"/> Présence, inscription à des activités ou actions <input type="checkbox"/> Implication dans une instance d'information ou de consultation <input type="checkbox"/> Contribution régulière à une activité/service à un projet collectif <input type="checkbox"/> Collaboration permanente et prise de responsabilité <input type="checkbox"/> Contribution au processus de décision	
COMMENTAIRE		

Définition des objectifs à atteindre

Fiche perspectives

La fiche perspective n'est à utiliser que pour la 1^{ère} demande d'agrément CS ou EVS liée aux objectifs à atteindre (pré-requis et exigences demandés par la Caf avec une montée en charge progressive des actions à mettre en place) ou lors d'un renouvellement en fonction des points de vigilance et des recommandations apportées lors de l'étude du projet par la Caf et la Fédération des centres sociaux.

TITRE		
AXE DE TRAVAIL (existant ou nouveau) auquel se rattache l'action		
CONSTATS (éléments de diagnostic)		
PUBLIC CIBLE IDENTIFIE		
OBJECTIFS OPERATIONNELS		
DESCRIPTIF		
RETROPLANNING		
MOYENS MIS EN OEUVRE	Humains	
	Matériels	
	Financiers	
	Communication	
PARTENAIRES		
EVALUATION	Effets attendus (résolution des problématiques)	
	Critères retenus (indicateurs pour bilancer l'action)	<u>Quantitatifs</u> :
		<u>Qualitatifs</u> :
DEGRÉ DE PARTICIPATION DES HABITANTS ATTENDU Si certains degrés de participation attendus sont différents et se cumulent, merci de préciser et de chiffrer (dans la mesure du possible) quelles personnes participent et à quel degré.	<input type="checkbox"/> Présence, inscription à des activités ou actions	
	<input type="checkbox"/> Implication dans une instance d'information ou de consultation	
	<input type="checkbox"/> Contribution régulière à une activité/service à un projet collectif	
	<input type="checkbox"/> Collaboration permanente et prise de responsabilité	
	<input type="checkbox"/> Contribution au processus de décision	
COMMENTAIRE		

9/ Budget prévisionnel

Le budget doit être cohérent avec le projet présenté et analytique. Il doit rendre lisible la faisabilité économique du projet social.

Il s'agit de présenter le budget prévisionnel uniquement pour la première année du projet.

Les budgets des années suivantes seront présentés lors des comités de pilotage annuels.

(1 page)



10/ Synthèse du projet social

Faire une synthèse de votre projet social sur laquelle doit apparaître ce qu'est le centre social pour vous, ses valeurs, ses missions et ce qu'il apporte à la population via des activités phares.

(1 page maximum)

11/ Récapitulatif des changements apportés pour la démarche de projet social

- Evaluation 1X / an du projet / axe et actions de l'année écoulée.
- COPIL obligatoire 1X / an (à minima) pour validation de l'évaluation et des modifications axes et actions s'il y a de nouveaux besoins identifiés.
- Un budget prévisionnel présenté lors du COPIL pour l'année à venir et pour valider la convention.
- Projet famille synthétisé sur une fiche axe avec l'utilisation d'un code couleur dans les fiches actions pour toutes les actions transversales aux autres axes.
- Projet accueil synthétisé sur une fiche axe avec l'utilisation d'un code couleur sur les fiches actions pour toutes les actions transversales aux autres axes.
- Fiches axes et actions non modulables alors que le reste peut l'être (organigramme, carte partenariale etc...)